

COMITE DE BASSIN REUNION

SEANCE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2004

DELIBERATION N° 2004/5

PARTENARIAT AVEC LES INSTITUTIONS DE BASSIN DU BASSIN RHONE-MEDITERRANEE

Le Comité de bassin de la Réunion, délibérant valablement

Vu le projet de convention présenté par la DIREN,

Approuve la poursuite du partenariat engagé avec le Comité de Bassin Rhône-Méditerranée et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse

Approuve le contenu du projet de convention présenté et donne délégation à son président pour sa mise au point définitive en vue de sa signature.

Le Président du Comité de Bassin
de la Réunion


Docteur Daniel Tholozan